

2025/0173

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf mars, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 14

Etaient présents MM.BADIDI.SEGUIN.COQUELET.WERY.RAVIDAT.ASCONE

Mmes MERCIER.PREVOST.WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : M.PETIT à Mme MERCIER.

M. JOSSET à M. SEGUIN.

M. CHRETIEN à M. WERY.

Mme DELBRUYERE à Mme PREVOST.

Absents : Mmes BOURAINE.DELPLANQUE-GABET.MALINGRE et MM
 CHATELAIN.CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Vote du compte administratif 2024 de la Zone du Fort.

Sous la présidence de M. SEGUIN, adjoint aux finances, nommé secrétaire de séance, ce dernier présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2024, vérifié conforme avec le compte de gestion. Monsieur le Maire ayant quitté la salle durant le vote.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes de l'exercice		
Dépenses de l'exercice	164 817.93 €	20 342.35 €
Résultat de l'exercice	-164 817.93 €	- 20 342.35 €
Résultat reporté	231 726.94 €	- 630 693.40 €
Part affecté à l'investissement		
Résultat cumulé	66 909.01 €	- 651 035.75 €
Restes à réaliser recettes		
Restes à réaliser dépenses		
Résultat	66 909.01 €	- 651 035.75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité avec 2 abstentions,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 31 Mars 2025

Le Maire,

